

**Célébration de l'anniversaire de Sa Majesté le Roi Charles III à Bamako :
Une occasion de renforcer les liens diplomatiques entre les deux pays**

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 20 JUN 2024

1589

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

DIRIGER CEST SERVIR

Pour la Paix et la Cohésion Sociale



Conférence inter-religieuse à Abidjan

Yeah Samaké et Cherif Ousmane

Madani Haidara annoncés en RCI

TV5MONDE

**Burkina Faso : Le gouvernement suspend TV5
MONDE pour six mois**



**Tchad : Incendie dévastateur dans un dépôt militaire
à N'Djamena**

Malikilé

VOTRE QUOTIDIEN NUMERIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Bonne Fête de Tabaski 2024



La Direction et l'ensemble du personnel de MALIKILE, votre journal numérique, souhaitent à toute la communauté musulmane du Mali et du monde une bonne Fête de Tabaski.

www.malikile.com

P.10



P.13



P.17



/ Une /



Conférence inter-religieuse à Abidjan : Yeah Samaké et Cherif Ousmane Madani Haidara annoncés en RCI

P.4

/ Brèves /



Affaire des fuites de sujets au DEF 2024 : Enjeux de sécurité et d'intégrité des examens

P.10

Burkina Faso : Attaque meurtrière démentie par l'armée

P.10

Burkina Faso : Le gouvernement suspend TV5 MONDE pour six mois

P.11

Tchad : Incendie dévastateur dans un dépôt militaire à N'Djamena

P.11

/ Actualité /



Mali : Lancement Officiel du Programme de Mobilisation des Compétences de la Diaspora pour l'Emploi

P.13

Le Bureau Malien du Droit d'Auteur (BUMDA) : 3ème édition d'actions sociales et de promotion culturelle

P.15

/ Politique /



AES : Et pourquoi pas une fédération ?

P.17

Célébration de l'anniversaire de Sa Majesté le Roi Charles III à Bamako : Une occasion de renforcer les liens diplomatiques entre les deux pays

P.23

/ Culture & société /



An 3 de la Transition au Mali : Point sur les actions Culturelles et Artistiques

P.25

/ International /



Tragédie au Hajj : Plus de 550 Pèlerins Victimes de la Chaleur à La Mecque

P.27

La situation politique en France : Un tournant critique

P.28

/ Sport /



Champ hippique de Bamako : La 80ème édition du Grand Prix de la Nation s'est tenue avec succès

P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

DIRIGER CEST SERVIR

Pour la Paix et la Cohésion Sociale



Conférence inter-religieuse à Abidjan

Yeah Samaké et Cherif Ousmane

Madani Haidara annoncés en RCI

Le Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP) a récemment annoncé le déplacement de son Président d'honneur, l'ambassadeur Yeah Samaké, qui accompagne le Président du Haut Conseil Islamique du Mali, Cherif Ousmane Madani Haidara, en République de Côte d'Ivoire. Ce déplacement a pour objectif principal de participer à une conférence inter-religieuse qui se tiendra à Abidjan les 21 et 22 juin 2024.

L'événement en question, organisé par l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours de l'Afrique de l'Ouest, se déroulera au Parc des Expositions d'Abidjan et portera sur le thème du « Renforcement des familles ». Cette conférence est une occasion unique de réunir des leaders religieux et communautaires venant de divers horizons pour discuter des

moyens de consolider les liens familiaux et de promouvoir des valeurs de solidarité et de paix au sein des communautés.

La participation de l'ambassadeur Yeah Samaké et de Cherif Ousmane Madani Haidara à cet événement souligne l'importance de la collaboration inter-religieuse dans la résolution des défis sociaux contemporains. Ces deux personnalités de renom apporteront leur expertise et leur vision pour favoriser un dialogue constructif et œuvrer ensemble à la promotion de la cohésion sociale.

En marge de la conférence, l'ambassadeur Yeah Samaké prévoit de rencontrer les leaders de la section PACP de Côte d'Ivoire ainsi que des membres de la communauté malienne résidant à Abidjan. Ces échanges visent à ren-

forcer les liens avec la diaspora malienne et à discuter de possibles initiatives communes pour le développement et le renforcement de la solidarité entre les communautés.

Le PACP se réjouit de cette initiative qui illustre son engagement en faveur de la promotion de la cohésion sociale et du dialogue inter-religieux. Ce déplacement en Côte d'Ivoire représente une opportunité précieuse de partager des idées, de renforcer les liens intercommunautaires et de contribuer à la consolidation des valeurs de paix et de solidarité au sein de la société.

Lire en encadré le communiqué de presse du PACP

■ Karamoko B Keita

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Déplacement du Président d'Honneur du PACP et du Président du Haut Conseil Islamique du Mali en Côte d'Ivoire**

Le Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP) a le plaisir d'annoncer le déplacement de son Président d'honneur, l'ambassadeur Yeah Samake qui accompagne le Président du Haut Conseil Islamique du Mali Aseid Cherif Ousmane Madani Haidara en République de Côte d'Ivoire.

L'objectif de ce voyage est de participer à une conférence inter-religieuse qui se tiendra à Abidjan les 21 et 22 juin 2024. Cet

événement, organisé par l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours de l'Afrique de l'Ouest, se déroulera au Parc des Expositions d'Abidjan et aura pour thème le « Renforcement des familles ».

Cette conférence rassemble des leaders religieux et communautaires de divers horizons pour discuter des moyens de fortifier les liens familiaux et de promouvoir des valeurs de solidarité et de paix au sein des communautés. La participation de l'ambassadeur Yeah Samake et d'Aseid Cherif Ousmane Madani Haidara souligne l'importance de la collaboration inter-religieuse pour relever les défis sociaux

contemporains.

En marge de cette conférence, l'ambassadeur Yeah Samake profitera de son séjour pour rencontrer les leaders de la section PACP de Côte d'Ivoire ainsi que quelques leaders de la communauté malienne vivant à Abidjan. Ces rencontres visent à renforcer les liens avec la diaspora malienne et à échanger sur des initiatives communes pour le développement.

Le PACP se réjouit de cette initiative qui reflète notre engagement envers la promotion de la cohésion sociale et du dialogue inter-religieux.

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !



■ Awa Sylla

Départ du couple présidentiel sénégalais pour la France. Dioné Jérémie dit à Sidibé Nathalie Abraham's de dire aux panafricains 2.0 que.....



■ Tahirou J. Bah

Tahirou Bah et son petit frère Abdoul Niang sont à Segou et ensemble en ce moment dans diabougou et à son frais hein. La situation est sous contrôle sans modération

La noblesse justice malienne devrait-elle entendre Choguel K Maiga sur sa responsabilité dans le mémorandum (complot) dont un pauvre vieux récolte les frais

Il finira par dire que c'est Macron qui a écrit le mémorandum et que c'est la France qui est derrière lui même. Le vieux renégat est un agent français qui s'ignore



■ Awa Sylla

L'état doit commencer à faire la liste des présents dans les bureaux comme on nous faisait à l'école.



■ Alou Badra Haïdara

Voyage chaotique des Aigles du Mali à Johannesburg... On attends les sanctions...



■ Bacary Camara

Actualité de la CV du district de Bamako.

Bande des 140 m de Daoudabougou

Un garagiste un peu trop gourmand...

En effet, à un jet de pierre de l'hotel Olympe se trouve un espace occupé par plusieurs personnes exerçant de petites activités de survie, dont notamment Mr Diarra garagiste de son état et locataire du même espace au même titre que tous les autres, à condition bien sur d'obéir aux conditions posées par les vrais propriétaires du dit espace. Mais depuis un certain temps cet espace fait désormais l'objet d'un étrange conflit foncier entre Mr Diarra et les fils de feu Fatoumata Fofana, que tout le monde considère comme étant la seule et vraie propriétaire de l'espace litigieux. En tout cas, si l'on se réfère aux témoignages de la mairie de la CV et celui de l'Association de Développement de Daoudabougou(ADD).

Tous sont formels que cet espace est bel et bien la propriété de Fatoumata Fofana, dont les héritiers sont dans l'ordre Sadia Niama, Daouda Niama, Youssouf Niama. Le hic, c'est que Mr Diarra n'entend pas de cette oreille et continue de soutenir mordicus, (alors que tous les témoignages vont en sa défaveur), que cet espace est sa propriété, sur lequel il a installé depuis longtemps son garage de réparation de véhicules. Tous les témoignages concordent également pour dire que Mr Diarra s'est installé sur le site avec la permission de Toumani Samaké, garant de la famille Niama, c'est-à-dire agissant au départ au nom de la famille de feu Fatoumata Fofana.

De son statut « précaire » de locataire, Mr Diarra est totalement engagé à obtenir vaille que vaille un titre de propriété de l'espace au grand dam des héritiers Niama. Un premier procès ayant lieu sur la base d'un rapport de constat établi par un huissier a déclaré l'assignation irrecevable en l'état pour défaut de qualité d'agir au nom de l'ensemble des héritiers. Du coup, il faut faire un nouveau PV de constat et d'audition sur sommation à la requête des héritiers de Feu Fatoumata Fofana ainsi qu'il résulte du jugement d'hérédité n°18 du 8/02/2024 de la justice de paix à compétence établie de Baraouéli. Il doit comporter la filiation et l'adresse complète de Sadia Niama, Daouda Niama, Youssouf Niama, quatre copies certifiées du jugement et quatre copies certifiées du carnet de famille de Mme Fatoumata Fofana.

Pour plus de détails concernant cette rocambolesque affaire, nous avons pris rendez-vous avec Toumani Samaké, le principal protagoniste de cette affaire qui fait couler beaucoup de salives dans le quartier, quant on sait que l'Association ADD est aussi prêt à employer tous les moyens pour rétablir la vérité et mettre les hé-



ritiers de Fatoumata Fofana dans leurs droits. Affaire à suivre !
B.CAMARA, Phénix



■ Barack Obama



Willie Mays wasn't just a singular athlete, blessed with an unmatched combination of grace, skill and power. He was also a wonderfully warm and generous person - and an inspiration to an entire generation. I'm lucky to have spent time with him over the years, and Michelle and I send our deepest condolences to his family. À l'origine en anglais et traduit par Willie Mays n'était pas seulement un athlète singulier, doté d'une combinaison inégalée de grâce, d'habileté et de puissance. C'était aussi une personne merveilleusement chaleureuse et généreuse, et une source d'inspiration pour toute une génération. J'ai la chance d'avoir passé du temps avec lui au fil des années et Michelle et moi présentons nos plus sincères condoléances à sa famille. Cette traduction vous convient elle ? Donnez nous votre avis pour que nous puissions nous améliorer



■ Tandina Yehia



LE JEUNE IMAM DE TOMBOUCTOU CONFIRME SON SAVOIR FAIRE

Imam Alpha Ibrahim Ben Abdrahamane Ben Abdou-laye Allimam Ben Essayoutty est un pur produit de la promotion des premiers imams formés au Maroc. Il est né d'une famille qui a toujours dirigé les prières, son père fils d'un imam et sa mère fille d'un imam. Il fût ses premiers pas auprès de son grand père et père qui l'ont sagement appris les caractères et critères pour diriger une prière collective. Il a été testé, évalué et aujourd'hui confirmé par les fidèles qui ont apprécié la Diction du sermon, le timing et surtout l'éloquence par laquelle il a lu le sermon du jour. Qu'allah dans sa miséricorde infinie l'accorde longue vie.



■ **Abdoul Niang**



#Burkina_Faso . Le ministre d'Etat, de la Communication et Porte-parole du gouvernement Jean Emmanuel Ouédraogo dément l'information de RFI selon laquelle des militaires #maliens et des membres des paramilitaires #Russes seraient venus en renfort à l'armée Burkinabè. Selon lui, cette information relève d'une campagne de désinformation dont le but est de ternir l'image du #Burkina_Faso et des efforts fournis par les autorités pour ramener la sécurité dans le pays.



Burkina Faso: des soldats maliens et des mercenaires russes de Wagner sont arrivés à Ouagadougou

La situation est confuse au Burkina depuis l'attaque de Mansila, le 11 juin, au cours de laquelle plus d'une centaine de soldats burkinabè ont été tués et certains pris en otage par les jihadistes du Jnim. Après ce massacre, au sujet duquel les autorités de transition burkinabè n'ont à ce jour fait aucune déclaration, un mouvement de grogne s'est exprimé au sein d'une partie de l'armée. Mercredi dernier, un obus a été tiré

■ **RAS KEBE YERE YERE**



Burkina Faso : Le ministre d'Etat, de la Communication et Porte-parole du gouvernement Jean Emmanuel Ouédraogo dément l'information de RFI Afrique selon laquelle des militaires maliens et des membres des paramilitaires Russes seraient venus en renfort à l'armée Burkinabè. Selon lui, cette information relève d'une campagne de désinformation dont le but est de ternir l'image du Burkina Faso et des efforts fournis par les autorités pour ramener la sécurité dans le pays.

NB : le rappel profite aux croyants dans un passé récent, le Mali pays de l'AES s'adonnait à cet exercice qui consistait à nier l'évidence et employait le même narratif comme celui qu'on du Porte parole de la junte militaire Jean Emmanuel Ouédraogo .



■ **CFOOT**



URGENT ! Faute d'argent, le championnat régional du Littoral à l'arrêt #CFOOT
La Ligue Régionale de Football du Littoral annonce le report des matchs prévus les Mercredi 19 et jeudi 20 juin 2024, à une date ultérieure.
Ce report fait suite au refus catégorique des arbitres de prendre part aux matchs annoncés sans avoir entièrement perçu la totalité de leurs frais impayés.
#NoMoney #NoGame



COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

1 NOM ET PRENOM

2 N° DE PENSION

3 JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales, dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.

Bamako, le 07 Juin 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Le Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Affaire des fuites de sujets au DEF 2024 : Enjeux de sécurité et d'intégrité des examens



Selon les informations divulguées, les fuites de sujets avant l'épreuve de science naturelle du DEF 2024 ont été repérées sur les réseaux sociaux. Une enquête interne a identifié le Centre d'animation pédagogique de Ségou comme la source des fuites, suite à la disparition d'une enveloppe contenant les sujets au sein du bureau du directeur. Les investigations ont mis en cause le conseiller à l'orientation du CAP de Ségou, dont l'enfant aurait servi d'intermédiaire pour transmettre les sujets confidentiels entre le conseiller et le directeur. Une autre fuite a été constatée concernant l'épreuve d'éducation civique et morale, avec le sujet diffusé sur les réseaux sociaux la veille de l'examen. Un lien a été établi avec un groupe WhatsApp suspecté d'implication, dont l'administrateur serait la même personne ayant diffusé les sujets de science naturelle. Les responsables du CNEC soupçonnent l'existence d'un réseau organisé derrière ces fuites et demandent à la justice d'intervenir pour démanteler ce système.

Des mesures ont été prises, telles que le dépôt d'une plainte et des arrestations, y compris celle du conseiller à l'orientation du CAP de Ségou. Cette affaire met en lumière les lacunes dans la sécurisation des sujets d'examen et souligne l'importance de renforcer les dispositifs de protection pour garantir l'intégrité des épreuves. Le CNEC reste engagé à assurer l'équité et la transparence des examens, tout en appelant à une vigilance accrue face aux risques de fraude.

Il est crucial de prendre des mesures rigoureuses pour prévenir de telles situations à l'avenir et pour garantir le bon déroulement des examens dans des conditions justes et équitables pour tous les candidats.

Fatou Sissoko



Burkina Faso : Attaque meurtrière démentie par l'armée



Suite à une attaque tragique survenue le 11 juin contre un détachement militaire près de la frontière avec le Niger, l'armée burkinabè a officiellement démenti les rumeurs persistantes concernant des mutineries au sein de certaines casernes du pays. Malgré les informations de plusieurs médias faisant état d'une centaine de morts lors de cette attaque terroriste, l'armée n'a pas confirmé ces chiffres.

Le colonel-major Célestin Simporé, Chef d'état-major général des Armées du Burkina Faso, a déclaré que des rumeurs infondées circulaient sur les réseaux sociaux depuis un certain temps, évoquant des mouvements d'humeur et des mutineries au sein des casernes militaires du pays. Il a vigoureusement nié ces allégations, les qualifiant de mensongères et attribuant leur propagation à des individus malveillants aux intentions funestes.

Simporé a tenu à rassurer la population en affirmant qu'il n'y avait pas de mutineries en cours et que ces rumeurs visaient à semer le doute, à créer la peur et à démoraliser les troupes engagées dans la défense du pays. Il a appelé les citoyens à continuer leurs activités en toute tranquillité tout en soulignant que les forces armées restaient concentrées sur les opérations de reconquête du territoire.

Depuis plusieurs jours, des informations faisant état de mutineries dans les casernes militaires burkinabè circulent sur les réseaux sociaux et dans certains médias étrangers. Ces allégations ont été liées à l'attaque meurtrière du 11 juin contre le détachement militaire à Mansila, près de la frontière nigérienne, bien que le bilan officiel de cette attaque reste encore inconnu.

En réaction à cette tragédie, l'Association des Elèves et Etudiants de la commune de Mansila a appelé les autorités à agir pour retrouver les personnes disparues et rétablir la paix et la sécurité dans la région. L'association a également rendu hommage aux victimes civiles et aux forces de défense tombées sous les assauts de la terreur et de la barbarie.

Cette situation délicate souligne une fois de plus les défis auxquels le Burkina Faso est confronté en matière de sécurité, et met en lumière l'importance de l'unité et de la solidarité nationale face à la menace terroriste qui pèse sur le pays.

Arouna Sidibé

Burkina Faso : Le gouvernement suspend TV5 MONDE pour six mois



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Couagadougou, le 18 juin 2024

Communiqué relatif à la suspension de la diffusion de TV5 Monde-Afrique pour six (6) mois au Burkina Faso

Le Conseil supérieur de la communication (CSC) a suspendu, ce mardi 18 juin 2024, les programmes de la chaîne de télévision TV5 Monde-Afrique pour une durée de six (6) mois. Cette suspension est assortie d'une amende de cinquante (50) millions de francs CFA.

La décision de l'instance de régulation de la communication fait suite à des manquements à la loi constatés dans le contenu d'une des éditions du journal télévisé en date du 17 juin 2024. Dans cette édition qui avait pour invité monsieur Newton Ahmed BARRY, le CSC y a relevé des insinuations malveillantes, des propos tendancieux frisant la désinformation et des affirmations de nature à minimiser les efforts consentis par les autorités de la Transition, des Forces de défense et sécurité (FDS) et des populations dans l'élan de reconquête du territoire national.

En rappel, la télévision TV5 Monde-Afrique avait fait l'objet de sanction par le CSC, le 27 avril 2024, en lien avec la diffusion du contenu d'un rapport de l'ONG Human Rights Watch portant des accusations graves sur les forces armées nationales.

Le CSC saisit cette occasion pour interpeller l'ensemble des médias à faire preuve de plus de professionnalisme dans le traitement des informations liées à la crise sécuritaire au Burkina Faso.



Le gouvernement burkinabé a récemment décidé de suspendre la chaîne française TV5 MONDE sur l'ensemble du territoire pour une durée de six mois, en plus de lui infliger une amende de 50 millions de FCFA. Cette décision a été notifiée par le Conseil supérieur de la communication du Burkina Faso (CSC) suite à des manquements à la loi observés dans le contenu d'une édition du journal télévisé en date du 17 juin 2024.

Le communiqué du CSC a mis en avant plusieurs éléments reprochés à TV5 MONDE, notamment des insinuations malveillantes, des propos tendancieux frôlant la désinformation, ainsi que des affirmations minimisant les efforts des autorités de la transition, des forces de défense et de sécurité (FDS) et des populations dans la reconquête du territoire national. Ces éléments ont été jugés inacceptables et ont conduit à la suspension des programmes de la chaîne.

Il convient de noter que ce n'est pas la première fois que TV5 MONDE se retrouve dans une telle situation. En effet, la chaîne avait déjà été sanctionnée par le CSC en avril dernier en lien avec la diffusion du contenu d'un rapport de l'ONG Human Rights Watch comportant des accusations graves à l'encontre des FDS.

Cette nouvelle décision de suspension souligne l'importance accordée par les autorités burkinabés à la véracité et à l'équilibre de l'information diffusée, ainsi qu'à la préservation de l'ordre public et de la cohésion sociale. Elle témoigne également de la volonté du gouvernement de veiller au respect des normes éthiques et professionnelles dans le domaine des médias, tout en garantissant la liberté d'expression dans le respect des lois en vigueur.

Tchad : Incendie dévastateur dans un dépôt militaire à N'Djamena



Un incendie majeur a ravagé mardi soir un dépôt militaire de munitions dans la capitale du Tchad, N'Djamena. L'annonce a été faite par le ministre des Affaires étrangères et porte-parole du gouvernement, Abderaman Koulamallah, sur sa page Facebook, sans préciser l'origine du sinistre. Des détonations très puissantes ont été entendues jusqu'à plusieurs kilomètres du dépôt situé dans le quartier de Goudji, à proximité de l'aéroport de N'Djamena, selon des journalistes de l'AFP. Ces derniers ont décrit un ciel rougeoyant et une épaisse volute de fumée rougeâtre s'élevant au-dessus des lieux. Des projectiles ont été propulsés vers le ciel et ont explosé à intervalles réguliers, ajoutent-ils.

"Un incendie s'est déclaré dans un magasin de munitions militaires situé à Goudji, provoquant des explosions importantes. La population est invitée à garder son calme", a écrit M. Koulamallah sur sa page Facebook. Un responsable de haut rang de l'armée, qui a préféré rester anonyme, a déclaré à l'AFP par téléphone que "le plus grand dépôt de munitions de N'Djamena a pris feu".

Cet incendie soulève de nombreuses questions quant à ses origines et à ses conséquences potentielles. Les autorités locales devront rapidement prendre des mesures pour évaluer l'ampleur des dégâts et assurer la sécurité de la population environnante. Les habitants sont appelés à rester vigilants et à suivre les recommandations des autorités.

Cet événement tragique met en lumière les risques liés au stockage de munitions militaires et souligne l'importance de mesures de sécurité strictes pour éviter de tels incidents à l'avenir. Les enquêtes sur les causes de l'incendie devront être menées avec rigueur afin de comprendre ce qui s'est passé et d'éviter que cela ne se reproduise.

Arouna Sidibé

Cette affaire met en lumière les défis auxquels les médias peuvent être confrontés lorsqu'il s'agit de traiter des sujets sensibles, et souligne l'importance pour les médias de respecter les règles éthiques et déontologiques pour éviter de telles sanctions à l'avenir.

Lire en encadré, le communiqué des autorités burkinabé

Arouna Sidibé



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorité Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**

Mali : Lancement Officiel du Programme de Mobilisation des Compétences de la Diaspora pour l'Emploi



La cérémonie de lancement officiel du Programme de Mobilisation des Compétences de la Diaspora pour l'Emploi au Mali (PMCDE) s'est tenue ce vendredi 14 juin 2024 à Bamako, sous la présidence du Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Madame BAGAYOKO Aminata TRAORE.

L'événement a été marqué par la présence du représentant du Maire de la Commune III du District de Bamako, qui s'est félicité du choix de sa circonscription pour accueillir cette rencontre d'importance. Le Coordinateur National du PMCDE a ensuite présenté ce programme ambitieux et innovant, soulignant les différentes étapes de sa mise en place, de la création d'un comité technique et scientifique à l'adhésion de la diaspora malienne.

Le chef du Bureau de l'UNESCO a souligné le soutien apporté par son organisation à ce programme, tandis que le représentant de l'UNFPA s'est félicité du partenariat avec le PMCDE, soulignant l'importance de l'emploi des jeunes pour le dividende démographique.

Le Ministre des Maliens établis à l'étranger et de l'Intégration africaine a rappelé l'importance de la communauté malienne à l'étranger, estimée à plus de 6 millions de personnes, et son rôle crucial dans le développement du pays. Il a souligné la nécessité de mobiliser ces compétences pour l'emploi au Mali.

Madame BAGAYOKO Aminata TRAORE, Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Présidente de la cérémonie, a souligné l'ambition du Prési-

dent de la Transition, Colonel Assimi GOÏTA, d'accroître les opportunités de formation et d'emploi pour les jeunes sur le marché du travail.

Elle a également mis en avant le caractère visionnaire du PMCDE, qui vise à faire de la Diaspora un acteur clé du développement économique du Mali. La plateforme digitale lancée lors de cette cérémonie permettra de renforcer la visibilité du programme et d'offrir des opportunités de mentorat, de stages et d'emploi. Madame BAGAYOKO Aminata TRAORE a invité tous les intéressés à s'inscrire sur la plateforme pour participer à cette dynamique de mobilisation des compétences de la Diaspora pour l'emploi au Mali.

Ce lancement officiel marque ainsi le début d'une nouvelle ère de collaboration et de valorisation des compétences de la Diaspora malienne au service du développement économique du pays. Lors de votre discours, vous avez souligné l'importance de la collaboration avec les Centres de Formation Professionnelle afin d'adapter les programmes aux besoins actuels du marché du travail et de préparer les demandeurs d'emplois à des carrières prometteuses. Cette approche témoigne d'une vision proactive visant à combler l'écart entre l'éducation et les besoins du marché du travail, ce qui est essentiel pour favoriser l'employabilité des individus et contribuer au développement socio-économique.

Vous avez exprimé votre gratitude envers les systèmes des Nations Unies au Mali, notamment l'UNESCO, l'UNFPA et l'ONU Femmes, pour leur soutien continu à votre Département. Cette reconnaissance souligne l'importance des partenariats internationaux dans la promotion de l'éducation, de la formation et de l'égalité des genres, des piliers essentiels pour un développement durable et inclusif.

Vous avez partagé votre vision et mis en lumière les initiatives en cours, telles que la



conception d'une base de données sur l'emploi, l'élaboration de la Stratégie nationale de transformation digitale du système de l'enseignement, de la formation technique et professionnelle, ainsi que le développement des compétences, et la création d'une base de données des jeunes sortants des Centres de Formation Professionnelle. Ces actions dé-

montrent un engagement concret envers l'innovation, la qualité de l'enseignement et la promotion de l'employabilité des jeunes, des éléments clés pour renforcer le capital humain et favoriser le progrès socio-économique du pays.

■ Karamoko B Keita



Le Bureau Malien du Droit d'Auteur (BUMDA) : 3^{ème} édition d'actions sociales et de promotion culturelle

Le Bureau Malien du Droit d'Auteur (BUMDA) a récemment organisé sa 3^{ème} édition d'actions sociales et de promotion culturelle au Palais de la Culture le samedi 8 juin 2024. Cette cérémonie a été marquée par la remise de vivres, attestations et trophées à des créateurs maliens méritants qui ont contribué au rayonnement de la culture du pays.

Sous la présidence d'Andogoly Guindo, ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, l'événement a rassemblé de nombreuses personnalités du monde culturel malien telles que Mme Diallo Aïda Koné, directrice générale du BUMDA, et Elhadj Moctar Koné, président du Réseau des Communicateurs Traditionnels (RECOTRADE).

Selon Mme Diallo Aïda Koné, cette édition avait pour thème "les actions sociales et la promotion culturelle participent du développement de notre culture" et visait à récompenser, accompagner, promouvoir et encourager les talents locaux par le biais d'actions sociales et de reconnaissance.

Cette année, 41 personnes ont bénéficié des actions sociales du BUMDA, en plus de l'or-

chestre de Bougouni qui a reçu un équipement complet de musique. Les critères de sélection incluent d'être sociétaire du BUMDA, d'être une personne âgée ou d'être atteint par la maladie.

Le ministre Andogoly Guindo a souligné l'importance de soutenir les artistes maliens qui ont contribué à la culture du pays et qui aujourd'hui font face aux difficultés liées à l'âge ou à la maladie. Il a promis la reconnaissance de la nation à ces artistes à travers des dons de moutons, riz et huile, ainsi que des attestations de reconnaissance et des trophées pour leur qualité artistique et leur contribution à l'art malien.

Cette initiative du BUMDA témoigne de l'engagement envers la promotion de la culture malienne et le soutien aux artistes locaux, soulignant l'importance de valoriser le talent et l'effort des créateurs dans le pays. Lors de cette cérémonie dédiée à la promotion culturelle, un moment fort a été la remise d'un important lot de matériels à l'orchestre de la région de Bougouni. Selon le ministre de la Culture, la région de Bougouni est reconnue pour son riche répertoire musical et pour ses



talentueux artistes de renommée nationale et internationale. La qualité des prestations artistiques de ses troupes lors de la Biennale artistique et culturelle 2023 a permis à cette région de se classer parmi les meilleures troupes en compétition.

Andogoly Guindo a saisi cette opportunité pour annoncer que la prochaine édition de la Biennale artistique et culturelle se tiendra en 2025 à Tombouctou, ainsi qu'une semaine artistique et culturelle spéciale. Il a invité les artistes, créateurs, producteurs et acteurs culturels à s'investir pleinement pour contribuer de manière remarquable, comme lors des éditions précédentes, à la réussite de cet événement.

La cérémonie a également mis en avant 5 personnes distinguées par des attestations de reconnaissance : Santoutou Kanouté et Ousmane Maï Diallo, talentueux auteurs-compositeurs ; Moussa Koné, artiste peintre, auteur-compositeur et arrangeur de talent ; Dami Théra, sculpteur de renom ; Amadou Ouri Diallo, auteur-compositeur de talent. En outre, 6 personnes ont été honorées par des trophées : Cheick Amadou Tidiane Seck et Racine Sall, auteurs-compositeurs de renom ; Aguibou Dembélé, dramaturge de talent ; Fatoumata Coulibaly, réalisatrice de renom ; Naïny Diabaté et Sabou Dorinthié, auteurs-compositeurs talentueux.

Enfin, une trentaine d'artistes ont reçu des moutons et des vivres lors de cette cérémonie, soulignant ainsi la reconnaissance et le soutien apportés à la communauté artistique de la région.

■ Karamoko B Keita





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

AES: Et pourquoi pas une fédération ?



AES | ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL

Du jour où le Burkina Faso par la voix de Apollinaire Kyélem de Tambèla a proposé au Mali la création d'une fédération en Janvier 2023 aux récentes réunions tenues en Mai 2024 à Niamey par les hauts fonctionnaires suivis des ministres en vue d'élaborer les projets d'actes constitutifs de l'Alliance des États du Sahel, beaucoup d'eau a coulé sous le pont de l'AES, jusqu'à ce jour où nous nous trouvons à la veille de la réunion inaugurale du Collège des chefs d'État qui précèdera à la signature du traité instituant une confédération d'États entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso.

Né de la volonté des chefs d'État, réaffirmé solennellement par les 3 premiers ministres en Décembre 2023 à Niamey, le projet initial d'une fédération de l'AES a connu une série de douches froides dans les eaux glacées des réunions d'experts, qui ont fini par le nettoyer

de son tranchant révolutionnaire, le ramenant à une simple confédération d'États, mettant ensemble leurs moyens pour faire face à certain nombre de défis communs, tout en conservant chacun sa souveraineté internationale.

Aux yeux de tous les patriotes africains, cette évolution doit être considérée comme un recul politique.

Si non, comment comprendre qu'avec la montée des périls sur les fronts extérieurs et la multiplication des actions terroristes à l'intérieur, que les mesures les plus fortes soient prises en toute responsabilité par nos autorités pour sauvegarder l'unité et la cohésion nationales en faisant taire les voix discordantes, (au point de susciter quelque émoi dans le milieu des défenseurs des droits et libertés des citoyens), et qu'au même moment, à l'échelle de l'AES, on ne réalise pas qu'on a

besoin de la même cohésion, du consensus panafricain le plus fort possible? Pourquoi pense-t-on qu'on doit s'unir comme un seul homme à l'intérieur du pays pour triompher des actions de déstabilisation extérieure, et ne pas viser le même objectif au sein de l'AES, en créant une fédération en bonne et due forme, qui fermera définitivement les portes de la division de nos peuples aux puissances impérialistes ?

Le plus inquiétant, c'est que nos dirigeants ne communiquent pas sur les justifications de ce changement de cap. Il n'y pas qu'eux d'ailleurs. Même notre société civile qui s'est donnée une mission de veille patriotique et de gardiens de la révolution, s'est apparemment laissée absorber par les enjeux micro-nationaux au détriment de ceux panafricains. On peut faire le même reproche à nos amis et frères panafricains africains, qui manifestent constam-



ment leur soutien aux processus politiques en cours au Sahel, mais ne se font malheureusement pas entendre sur ce que nous avons appelé dans une précédente publication «la tentation du confort du confédéral».

Et pourtant, il ne faut pas s'y méprendre ! S'il y a une chose qui caractérise les révolutions en cours actuellement dans les 3 pays du Sahel et leur confère une originalité sans précédent sur le continent africain, c'est bien leur dimension panafricaniste et pas autre chose. L'Afrique a connu par le passé des régimes souverainistes ayant eu le même agenda que le CNSP du Niger et les transitions maliennes et burkinabè, qui ont conduit également à la dénonciation d'accords politiques, économiques et militaires avec les puissances néocoloniales. De la Guinée de Sékou Touré, à la Libye de Mouamar Kaddafi, en passant par le Burkina Faso de Thomas Sankara, tous ont été à un moment donné à l'avant-garde du combat anti-impérialiste en Afrique, mais du fait de leur isolement dans des cloisons nationales, ont fini par être des cibles faciles pour leurs ennemis intérieurs et extérieurs. Sans quoi, qui serait tenté de penser que les convictions révolutionnaires et même le prestige politique d'un T. Sankara, d'un K. Nkrumah ou d'un Modibo Keita étaient moins grands que ceux de I. Traoré, de A. Goïta et de A. Tchiani. Si l'Afrique avait été capable de voler au secours de la Libye lorsque les occidentaux voulaient

en finir avec le guide libyen, les choses auraient peut-être connu une autre fin.

A l'inverse, il est aisé de constater aujourd'hui que l'existence de l'AES, même dans sa forme virtuelle actuelle (non institutionnalisée) exerce déjà une influence décisive dans les choix de politiques intérieure et extérieure des 3 Etats membres, et par là-même, renforce l'ancrage nationale et l'audience internationale des régimes militaires en place. Quatre exemples pour illustrer ce fait.

Au moment où les dirigeants de la CEDEAO s'apprêtaient à lancer une expédition armée pour rétablir le président nigérien déchu, la décision historique prise par les directions maliennes et burkinabè se déclarant prêtes à se battre aux côtés des Nigériens en cas d'agression, a probablement été le facteur décisif qui a refroidi l'ardeur de ces va-t'en guerre et éloigné définitivement le spectre de la menace militaire contre le pays.

De même, la décision des Maliens et des Burkinabè de chasser toutes les troupes étrangères de leurs territoires, y compris les troupes onusiennes, a pratiquement mis le Niger en devoir de faire la même chose, s'il tient à donner une cohérence à son maintien dans l'AES.

Dans le sens inverse, l'entrée du Niger dans l'AES a incontestablement boosté le courage des dirigeants maliens et burkinabè à s'éman-

ciper des dictats de la communauté internationale avec lesquels ils furent naguère obligés de s'accommoder, en fixant la durée de leurs transitions militaires et les échéances des élections. Dans ces deux pays, l'exemple du Niger dont le peuple refusa dès le départ l'agenda électoral de la communauté internationale est entrain de faire école.

Il y a enfin la décision prise en Janvier 2024 par les 3 Etats de se retirer collectivement de la CEDEAO.

Quelle conclusion faut-il tirer de faits ci-dessus évoqués ? Ces quatre exemples montrent clairement que le Niger, le Mali et le Burkina fonctionnent déjà comme une vraie fédération de l'AES. Ce qui peut advenir avec l'idée de confédération, c'est que ce fort courant de convergence politique se métamorphose en petits ruisseaux tranquilles d'un fleuve en étiage ?

Comment en est-on arrivé là ? En quoi cette évolution est-elle conforme aux aspirations des peuples du Sahel ? Quelles sont les forces qui sont à la base de ce changement de cap et pour quel intérêt agissent-elles ainsi ?

Historique d'une reculade

Sur le cheminement qui a conduit de la Charte du Liptako Gourma à l'AES et de l'idée initiale de fédération à celle de confédération, j'avais

publié un précédent article dans l'hebdomadaire L'Actualité du 11 Mars 2024 et dans le bimensuel L'Étincelle du 25 Mars 2024. Je ne m'y attarderai pas donc pas dans le présent article, invitant les lecteurs intéressés à s'y référer.

L'option pour la confédération est à rebrousse-poil de notre histoire commune

L'histoire ancienne comme récente de l'espace sahélien est une histoire de grands ensembles politiques et territoriaux. En dehors de la période allant des indépendances à ce jour, les peuples du Sahel ont certes vécu dans des entités politiques multiples et variées comme les chefferies, les principautés et les royaumes de différentes tailles, mais ces dernières étaient toujours insérées dans des ensembles politiques plus larges que sont les empires.

De l'an 800 à 1240 de notre ère, l'ouest-africain a vécu sous la domination de l'empire du Ghana. A son apogée au X^e siècle, le Wagadou occupait un territoire à cheval entre le Mali, la Mauritanie et le Burkina actuels.

De 1230 à 1460, c'est l'empire du Mali qui prit le relais. Il a connu son apogée au xiv^e siècle. L'empire Mandingue englobait alors des parties des actuels Mali, Sénégal, Gambie, Guinée,

Guinée-Bissau, Burkina Faso, Niger, Côte d'Ivoire et Mauritanie.

Après le Mali, c'est le Songoy qui perpétua les traditions impériales du Sahel sur un territoire à cheval entre le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Nigéria, la Guinée et le Sénégal actuels. Ce fut le plus grand empire ouest-africain de tous les temps.

Venons-en maintenant à la période coloniale. Sous ce règne, entre 1895 à 1958, l'ensemble des colonies d'Afrique occidentale française formait une fédération (AOF) avec un gouvernement central installé à Dakar. C'est seulement deux ans avant les indépendances que la France érigea ses colonies en républiques autonomes, chacun avec son propre gouvernement, et prononça la dissolution de la fédération de l'AOF. Pourquoi n'a-t-elle pas accordé l'indépendance à la fédération comme entité globale ? Pourquoi a-t-elle pris la précaution de la fractionner au préalable en une multitude de républiques indépendantes ? Pourquoi la fédération qui était un bon principe de gouvernement des colonies est subitement devenu deux ans avant l'indépendance un mauvais principe dont ne doivent pas hériter les futurs Etats africains ? La réponse est connue de tous. Puisque l'indépendance était devenue inéluctable, l'intérêt de la France était d'avoir affaire plus tard à une multitude de pe-

tits Etats indépendants, plutôt qu'à un seul et unique grand Etat fédéral ouest-africain.

Comme nous le voyons, l'histoire de notre sous-région n'est pas un argument qui plaide pour la confédération. Cherchons donc ailleurs!

Quelles raisons peuvent justifier le choix de la confédération ?

La première raison qui pourrait servir d'alibi au choix de la confédération, c'est le niveau inégal de développement économique des pays.

Y aurait-il parmi les 3 pays, un qui estimerait qu'il constituerait une vache à lait pour les autres s'il renonçait à sa souveraineté au profit d'un Etat fédéral commun, (comme l'a pensé à l'époque un des présidents francophones qui s'est illustré dans le combat contre les thèses panafricanistes de Nkrumah) ? Assurément non !

Par le passé, des différences de niveau de développement économique ou même parfois des contextes géographiques ou climatiques ont pu constituer des freins subjectifs à une intégration politique d'Etats ouest-africains. Il ne faut donc pas minimiser ce facteur aujourd'hui. Pour cela, il peut être utile de prévoir à terme que l'AES projette de conclure des traités confédéraux additionnels avec des Etats plus réticents à s'y engager, après avoir





construit au préalable en son sein un socle fédéral inexpugnable, capable de rayonner sur les autres pays de la zone, en particulier ceux qui croient être les plus avancés.

Parmi les raisons de la création de l'AES, il y a le défi sécuritaire et les questions économiques. Il n'est pas sûr que la confédération soit plus appropriée que la fédération pour servir de cadre politique pour relever ces défis.

Sur le plan sécuritaire, le plus qu'une confédération peut faire ne dépassera pas la mise en place d'une force conjointe. Ceci est d'autant plus vrai que c'est exactement ce qu'a acté la réunion des chefs d'Etat-major des pays membres, tenue à Niamey en mars 2024. La question qui se pose est de savoir si les Etats seront disposés à mettre à la disposition d'une force conjointe les grands moyens exigés par sa mission, au détriment de leurs propres armées nationales ? Et puis, on peut légitimement se demander si une force conjointe est vraiment le moyen d'action approprié pour le relever le défi sécuritaire au Sahel. Rappelez-vous les expériences antérieures de forces conjointes et de forces en attente connues en Afrique, dont la plus récente est le G5 Sahel. Quels résultats ont-elles donné ? Le temps n'est-il pas aujourd'hui à une réelle intégration de nos forces et équipements militaires avec un commandement unifié ?

Pour ce qui est de la monnaie unique que l'AES ambitionne de créer, pour qu'elle joue pleinement son rôle de levier d'ajustement de la politique économique, sa gouvernance doit rester aux mains de l'autorité politique de l'espace dans lequel elle circule. Elle ne doit ni être un instrument de sanction aux mains d'une puissance extérieure comme le franc CFA, ni gouvernée par une banque centrale qui échappe au contrôle des Etats membres comme l'euro. Or dans le cadre d'une confédération, on ne peut pas échapper au risque auquel l'euro n'a pas échappé. Seule la fédération constitue le souverain approprié pour la future monnaie commune de l'AES, comme c'est le cas pour le dollar américain. A défaut de cela, il serait plus bénéfique à chaque pays de créer sa propre monnaie.

On est donc à la peine pour trouver des justifications économiques ou sécuritaires au choix de la confédération en lieu et place de la fédération. Seraient-elles d'ordre géopolitique ?

Cela pouvait être envisagé s'il existe ou a existé la moindre rivalité entre l'un quelconque des 3 Etats vis-à-vis de l'un ou des 2 autres. Certes un conflit armé de 5 jours avait opposé en Décembre 1985 le Mali et le Burkina Faso autour de la bande de l'Agacher, mais très rapidement, les dirigeants des 2 pays firent preuve d'élévation d'esprit et un règlement définitif a été conclu entre les présidents Moussa

Traoré et Thomas Sankara en Janvier 1986. Ce désaccord appartient aujourd'hui au passé.

Ce qu'il ne faut pas exclure, c'est que ce genre de considération complique ou retarde l'élargissement de l'AES à d'autres pays du Sahel. Les propos rapportés par la presse que tiennent les nouvelles autorités élues du Sénégal, pourtant issues de la mouvance panafricaniste avant leur accession au pouvoir font craindre cette éventualité, si on en juge à leurs intentions de rapprochement avec l'AES.

La confédération est un anachronisme au 21^e siècle

Dans l'histoire, des Etats ont formé des confédérations, mais pour des périodes de temps limitées. Toutes les confédérations connues ont fini par se transformer en fédérations ou se sont disloquées en Etats unitaires. C'est le cas des Etats Unis, du Canada, de l'Allemagne, du Danemark, du Mexique, de la République Arabe Unie, de la Sénégalie...etc. C'est dire que la confédération ne s'est pas révélée comme une solution viable aux nécessités d'association des Etats. Elle a toujours été une sorte de transition vers les solutions durables, pour des Etats que tout sépare mais qui doivent momentanément faire face à un péril commun, ou pour des Etats auxquels l'histoire a assigné un destin commun, mais dont les dirigeants ne sont pas encore tout à fait

conscients. Dans le cas des pays de l'AES, ni la première, ni la seconde hypothèse ne sont d'application. L'existence centenaire du panafricanisme comme idéal des peuples africains est là pour le prouver.

Au jour d'aujourd'hui, il n'existe aucune vraie confédération au sens d'Etats qui s'unissent dans un ensemble politique plus grand, comme l'envisage l'AES. Même la Suisse qui porte ce nom est en réalité une fédération depuis 1848, mais qui a gardé son ancienne appellation. Les confédérations issues des recompositions politiques qui ont suivi l'éclatement de l'URSS (comme la CEI ou la confédération russo-biélorusse) sont plus des constructions sur papier que des réalités géopolitiques. Pourquoi donc les dirigeants de l'AES s'accrochent-ils à une forme d'association des Etats qui a quasiment disparu aujourd'hui sur l'échiquier mondial ?

Les confédérations d'aujourd'hui, ce ne sont pas des regroupements d'Etats au sens de l'AES, mais des organisations internationales comme l'EU, la CEDEAO, la CEMAC etc... Certains analystes citent même l'ONU comme étant une confédération d'Etats. C'est dire qu'en optant pour une confédération, l'AES choisit de n'être qu'une CEDEAO bis regroupant le Mali, le Burkina et le Niger.

Analysons encore plus profondément les

choses ! Cela nous permettra de découvrir que certaines des organisations internationales citées plus haut fonctionnent selon des principes qui sont même plus proches des fédérations d'Etats que des confédérations.

En principe, une confédération est une union d'Etats indépendants qui, par un traité, délèguent l'exercice de certaines compétences à des organes communs destinés à coordonner leurs politiques dans certains domaines, sans constituer un nouvel Etat superposé aux Etats membres.

Dans une confédération, la souveraineté appartient aux entités qui composent l'ensemble alors que dans une fédération, la souveraineté est détenue par le gouvernement central. Dans une confédération, les décisions sont prises à l'unanimité de membres et n'entrent en application dans les droits nationaux qu'après une procédure de ratification. Dans une fédération, les décisions sont prises à la majorité des membres et s'imposent automatiquement à tous les Etats membres.

Dans le cas de l'UE, les Etats européens ont délégué leur souveraineté monétaire avec l'avènement de l'euro, leur souveraineté budgétaire est considérablement limitée par des règles contraignantes appelées critères de convergence, et enfin, il y a primauté du droit communautaire sur les droits nationaux.

Toutes choses qui sont empruntées au mode de fonctionnement des fédérations.

Prenons maintenant le cas de la CEDEAO ! Cette organisation a également adopté dans ses règles de fonctionnement des principes identiques comme par exemple la règle de la majorité dans la prise des décisions, ou la primauté des réglementations communautaires sur celles des Etats membres. On peut donc affirmer que sur son mode de fonctionnement, la CEDEAO pourrait être en avance sur l'AES si le traité de ce dernier prévoit d'en faire (comme on s'attend) une confédération classique. On a là une raison supplémentaire d'inviter nos chefs d'Etat à regarder attentivement le traité que les experts leur proposent avant de signer.

En effet, si 15 Etats d'Afrique de l'Ouest ont pu créer l'organisation confédérale qu'est la CEDEAO, avec des niveaux de développement économique variés, des contextes géographiques et climatiques qui sont parfois aux antipodes, des élites politiques formées par des métropoles différentes et parlant jusqu'à 3 langues officielles différentes (anglais, français et portugais), il n'y a pas de raison que 3 pays sahéliens, avec une structure économique similaire, dont les élites parlent la même langue officielle, et qui surtout, ont à leur tête des équipes dirigeantes partageant





la même idéologie anti-impérialiste et la même vision panafricaniste, ne puisse pas faire plus.

Quelle que soit la face par où on prend la chose, on ne voit pas ce qui justifie objectivement le choix d'une confédération et la remise à plus tard de la fédération de l'AES.

L'option pour la confédération n'est pas conforme aux aspirations des populations sahéliennes

Sont-ce les paysans nigériens, maliens ou burkinabè qui se sentiraient menacés dans leurs espaces vitaux s'ils ne sont pas protégés par des frontières politiques ?

Est-ce les éleveurs pasteurs qui conduisent leurs troupeaux sans considération des frontières nationales actuelles qui verront leurs intérêts menacés par l'avènement d'une fédération des Etats de l'AES ?

Serait-ce les commerçants qui savent qu'ils doivent aller chercher les marchandises là où elles sont produites pour aller les vendre là où elles ne sont pas disponibles qui verront d'un mauvais œil la suppression des barrières politiques, policières et douanières qui résulterait d'une fédération des Etats du Sahel ?

Sont-ce les étudiants qui ont partie liée avec la mobilité académique qui ne trouveront pas

leur compte dans un Etat fédéral regroupant le Niger, le Burkina et le Mali ?

La raison et le bon sens nous commandent de répondre par la négative à l'ensemble de ces questions.

Qui a donc intérêt à la confédération ?

Toute analyse faite, il faut se résoudre à admettre que ce sont les élites politico-administratives qui mettent des bâtons dans les roues de nos dirigeants pour freiner la marche de l'AES vers la fédération. Les leaders politiques leur ayant laissé la responsabilité de l'opérationnalisation de ce projet politique, ils ont eu le champ libre pour concevoir le format d'unification politique qui est le plus conforme à leurs intérêts. Car, on n'aura de cesse de le dire : un Etat fédéral africain, même à l'échelle de deux pays, signifie le renoncement à deux postes de présidents de la République au profit d'un seul, à deux gouvernements centraux au profit d'un seul, à deux directeurs centraux au profit d'un seul, à deux chefs d'état-major au profit d'un seul, à deux ambassadeurs au profit d'un seul, etc... La haute technocratie politico-administrative sera par conséquent condamnée à se sacrifier pour que vive une fédération. Elle ne peut donc pas être le moteur de cette révolution qui lui fera perdre la moitié de ses postes de responsabilité nationale s'il s'agit

de 2 Etats, les 2/3 s'il s'agit de 3 Etats, les 3/4 s'il s'agit de 4 Etats, ainsi de suite... Il ne lui restera plus que les strapontins des échelons inférieurs pour faire valoir la compétence et la technicité dont elle se targue.

Par contre, la confédération sera le paradis pour ces élites, pour la raison simple qu'elle consacra le règne des rencontres au sommet tous les 6 mois, des réunions ministérielles tous les mois, des commissions techniques ad hoc permanentes etc..., pour définir les projets communs à réaliser, mettre en place les moyens pour les exécuter, coordonner leur mise en œuvre, évaluer les résultats, fixer de nouveaux objectifs, et patati et patata... !

En conclusion, de la même façon que les décisions importantes prises par les pouvoirs en place dans les pays de l'AES ont été jusque-là assumées au plus haut niveau politique, (comme la dénonciation des accords de défense ou le retrait de la CEDEAO), il revient, en dernier ressort, à A. Tchani, I. Traoré et A. Goïta de décider pour les 70 millions de citoyens de l'AES une autre voie que celle dont ont rêvé et continuent de rêver plusieurs générations d'africains : LA FEDERATION.

Aboubacar Djirmey (Sociologue nigérien)

Célébration de l'anniversaire de Sa Majesté le Roi Charles III à Bamako : Une occasion de renforcer les liens diplomatiques entre les deux pays



Le 13 juin 2024, l'ambassade du Royaume-Uni a organisé une célébration exceptionnelle à l'occasion de l'anniversaire de Sa Majesté le Roi Charles III, un événement d'une importance capitale en matière de diplomatie publique. Cette soirée mémorable s'est déroulée à l'Azalai Hôtel Salam à Bamako, à 18h30, réunissant des partenaires clés du Royaume-Uni au Mali pour célébrer dans une atmosphère de convivialité et d'engagement.

Plusieurs personnalités, notamment l'ambassadrice des USA au Mali, Me Mountaga Tall, Moussa Mara, etc., le représentant du Ministre Diop, ont tenu un discours rappelant les relations chaleureuses et amicales entre

la République du Mali et le Royaume-Uni. Il a souligné que la reine d'Angleterre, pour magnifier cette relation amicale, a offert les premiers avions de la compagnie Air Mali au président Modibo Keita.

Le thème choisi pour cette célébration était l'environnement et la durabilité, reflétant l'engagement personnel de Sa Majesté le Roi depuis plus de cinq décennies en faveur de ces questions cruciales. Cette orientation témoigne de l'immense travail et de l'engagement continu du Royaume-Uni envers la protection de l'environnement.

L'événement a bénéficié du soutien de Savannah, une société britannique engagée dans des initiatives durables, souhaitant in-

vestir dans des parcs éoliens au Mali. La présence de Savannah illustre l'importance de la coopération entre le secteur privé et les autorités publiques pour promouvoir un développement durable.

L'ambassadeur du Royaume-Uni au Mali, Katy Ransome, a prononcé un discours marquant, soulignant l'engagement du Royaume-Uni au Mali et les actions entreprises pour lutter contre les effets du changement climatique. Elle a mis en lumière le programme "Justice et Stabilité au Sahel" qui a permis de réduire les conflits liés à la terre et aux ressources naturelles, contribuant ainsi à renforcer la résilience des communautés locales.



En cette période préélectorale au Royaume-Uni, l'ambassadeur a souligné l'importance de la continuité des actions diplomatiques, en attendant que les nouveaux ministres élus définissent la vision du gouvernement et sa politique étrangère. Elle a salué les réalisations des partenariats au Mali au cours de l'année écoulée, mettant en avant les efforts conjoints pour faire face aux défis climatiques et environnementaux.

Cette célébration de l'anniversaire de Sa Majesté le Roi Charles III a été l'occasion de renforcer les liens entre le Royaume-Uni et le Mali, et de souligner l'importance de la coopération internationale pour relever les défis environnementaux actuels. Il est très encourageant de voir que Savannah est en négociation pour construire le premier parc éolien du Mali, près de la ville de Kayes. Cet investissement de plus de 200 milliards de FCFA pour répondre à 12 % de la demande énergétique du Mali est crucial pour le développement de la région et l'économie locale.

L'Autonomisation des Femmes pour un Avenir Durable

Les organisations telles que Femmes et Développement, Tree Aid et IFE jouent un rôle crucial dans la promotion de l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. Leur travail dans la lutte contre la violence basée sur le genre, la promotion du rôle des femmes dans la prise de décisions et la formation d'hommes défenseurs des femmes est louable.

Engagement envers le Soutien des Efforts du Mali

Le partenariat avec l'OIM pour le Groupe de dialogue d'autonomisation des femmes montre l'engagement envers le soutien des efforts du Mali. De plus, l'investissement dans l'éducation des ingénieurs, des scientifiques et des leaders politiques futurs est essentiel pour un avenir plus vert. Le soutien financier et éducatif du Royaume-Uni à travers le Partenariat mondial pour l'éducation et les bourses Chevening pour les étudiants maliens sont des initiatives louables.

Encouragement de la Réussite et de l'Engagement



Elle a annoncé d'offrir trois fois plus de bourses aux étudiants maliens cette année. C'est une excellente nouvelle qui témoigne de la qualité des candidatures et de l'engagement envers l'éducation et le développement des talents. Félicitations aux boursiers passés, présents et futurs pour leur réussite et leur engagement envers un avenir meilleur.

Contribuer au Développement du Mali

L'Ambassadrice Katy Ransome a souligné que l'éducation joue un rôle crucial dans le développement d'un pays. En acquérant des compétences dans divers domaines tels que l'éducation, la santé, l'ingénierie, l'agriculture, etc., ces individus auront la possibilité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations maliennes et au développement global du pays.

Surmonter les Défis pour un Impact Positif

Mme Ransome est enthousiaste à l'idée de voir ce que ces individus accompliront pour le Mali après leurs études. Leur éducation et leurs compétences acquises seront des atouts précieux pour contribuer au développement et au progrès de leur pays.

Mohamed N'Diaye

An 3 de la Transition au Mali : Point sur les actions Culturelles et Artistiques



Au cours de la Transition au Mali, le Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme a mis en œuvre des réformes significatives qui ont eu un impact positif sur la vie des populations. Ces réformes ont donné lieu à des innovations majeures, telles que la création de la médaille du mérite des Arts et de la Culture, adoptée lors du Conseil des Ministres du 28 Décembre 2022. Cette initiative a permis de rectifier une injustice envers les acteurs culturels maliens et de mettre en valeur leur travail.

Les Journées nationales du Patrimoine culturel ont également joué un rôle crucial en

mettant en lumière le riche patrimoine culturel du pays et en contribuant au dynamisme culturel impulsé par la Transition. De plus, des actions concrètes ont été entreprises pour améliorer la qualité de vie des populations, comme la Nuit de la Paix organisée le 21 septembre 2021, qui a favorisé la cohésion sociale des communautés maliennes.

Le secteur cinématographique a également bénéficié du soutien de la Transition à travers des initiatives telles que la production du film «Yéféké » par le CNCM, abordant les conditions des Albinos et défendant les droits des personnes atteintes d'albinisme.

De même, le retour des objets ethnographiques et culturels saisis par la douane américaine en 2021 a souligné l'importance accordée par la Transition à la préservation du patrimoine culturel du pays.

Par ailleurs, d'importants événements culturels ont été organisés, tels que la 13ème édition de la Biennale Africaine de la Photographie, le développement du tourisme domestique à travers Bamako City, la journée nationale des Légimités traditionnelles, la Semaine Artistique et Culturelle de l'Unité du Mali, ainsi que la Biennale Artistique et Culturelle de Mopti. Tous ces événements ont contribué à dynamiser la scène culturelle

maliennne et à promouvoir sa diversité.

Le soutien apporté aux acteurs de la culture, de l'artisanat et du tourisme à travers le Filet social «Fonds Jigisèmè Jiri » et « Fonds COVID », ainsi que l'organisation du concours de chansons d'hommage aux Forces Armées Maliennes et de Sécurité, ont renforcé la mobilisation et la vitalité de ces secteurs pendant la Transition.

La Transition au Mali a été marquée par une série d'actions culturelles et artistiques significatives qui ont contribué à valoriser le patrimoine du pays, à soutenir les acteurs culturels et à dynamiser la scène artistique nationale. La sauvegarde de l'ancien site de l'INA dans le cadre de la lutte contre le bradage des biens immobiliers de l'État est une mesure importante pour préserver le patrimoine historique et culturel du pays. Il est crucial de protéger ces sites afin qu'ils puissent continuer à témoigner de notre histoire et de notre identité nationale.

Le classement de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) dans le patrimoine culturel national serait une reconnaissance de son importance pour la mémoire collective et la promotion de la culture maliennne. Cela permettrait de renforcer sa protection et sa mise en valeur pour les générations futures.

L'édition d'un ouvrage sur les Grandes Figures de la Défense au Mali, de l'Empire du Ghana à l'Indépendance, est une initiative louable pour mettre en lumière des personnalités historiques souvent méconnues du grand public. Cela contribuerait à enrichir la connaissance de notre histoire et de notre identité nationale.

L'élaboration de la Politique Nationale du Tourisme et de la Politique Nationale du Livre et de la Lecture sont des démarches essentielles pour promouvoir ces secteurs clés et favoriser leur développement durable. Ces politiques aideront à structurer et à dynamiser ces domaines pour en faire des leviers de

croissance et de rayonnement pour le Mali.

La tenue prochaine de la biennale artistique et culturelle du Mali à Tombouctou en 2025 promet d'être un événement majeur pour célébrer la richesse et la diversité de notre patrimoine culturel. C'est une occasion unique de mettre en avant les talents artistiques du pays et de renforcer les liens entre les différentes communautés à travers l'art et la culture.

La volonté du Président de la Transition, Colonel Assimi Goita, de célébrer la 4ème République à travers les Arts et la Culture montre l'importance accordée à ces domaines dans la construction de l'identité nationale et la promotion de l'unité et de la diversité du Mali. Cette démarche souligne l'engagement du gouvernement en faveur de la valorisation de notre patrimoine culturel et artistique.

Fatou Sissoko



Tragédie au Hajj : Plus de 550 Pèlerins Victimes de la Chaleur à La Mecque



Le hajj, le grand pèlerinage musulman, a été le théâtre d'une tragédie cette année en raison des températures extrêmement élevées qui ont sévi dans la région de La Mecque, en Arabie saoudite. Selon des diplomates arabes, au moins 550 pèlerins ont perdu la vie, principalement des Égyptiens, en raison de la chaleur intense qui a frappé la ville la plus sainte de l'islam.

Les chiffres officiels révèlent que 323 pèlerins égyptiens sont décédés des suites de la cha-

leur, tandis qu'un seul a succombé à ses blessures après avoir été impliqué dans un mouvement de foule. Les autorités ont rapporté que plus de 2 000 pèlerins ont été pris en charge pour des symptômes de stress thermique.

En outre, 60 Jordaniens ont également perdu la vie pendant le hajj. Le ministère jordanien des Affaires étrangères a délivré des permis d'inhumation pour 41 fidèles décédés à La Mecque. Les autorités jordaniennes ont

confirmé que les pèlerins décédés souffraient de coups de chaleur.

Le changement climatique a également joué un rôle dans cette tragédie. Une étude saoudienne récente a souligné que les températures sur les sites du hajj augmentent de 0,4 degré Celsius tous les dix ans. Ce constat met en lumière les défis croissants auxquels sont confrontés les pèlerins lors de cet important rassemblement religieux.

Il est à noter que certains pèlerins ont participé au hajj sans autorisation officielle, ce qui soulève des questions sur la sécurité et le contrôle des flux de participants lors de cet événement majeur pour la communauté musulmane.

Cette tragédie met en lumière l'importance de prendre des mesures adéquates pour protéger la santé et la sécurité des pèlerins lors du hajj, en particulier face aux conditions climatiques extrêmes qui peuvent mettre leur vie en danger. Les conditions climatiques extrêmes et le nombre élevé de pèlerins lors du hajj à La Mecque peuvent entraîner des incidents tragiques, tels que des décès liés à la chaleur. Les autorités saoudiennes conseillent aux fidèles de prendre des précautions, telles que l'utilisation d'ombrelles, la consommation d'une quantité adéquate d'eau et d'éviter l'exposition directe au soleil pendant les heures les plus chaudes de la journée.

Il est regrettable d'apprendre que des pèlerins de divers pays, dont l'Égypte, la Tunisie, l'Indonésie, l'Iran et le Sénégal, ont perdu la vie cette année lors du hajj en raison des conditions météorologiques extrêmes et du non-respect des consignes de sécurité. Ces événements soulignent l'importance de la sensibilisation, de la préparation et du respect des mesures de précaution pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les fidèles participant à ce grand rassemblement religieux.

Les autorités saoudiennes promettent de renforcer les mesures de sécurité et de prévention pour éviter de telles tragédies à l'avenir, tout en encourageant les pèlerins à suivre attentivement les recommandations fournies pour leur propre protection et celle des autres participants au hajj.

Arouna Sidibé



La situation politique en France : Un tournant critique



La politique française traverse actuellement une période cruciale suite à la récente dissolution de l'Assemblée nationale par le président Emmanuel Macron. Cette décision audacieuse fait suite à une défaite cuisante lors des élections européennes, où le Rassemblement National et La France Insoumise ont remporté un nombre de votes surprenant.

Dans une interview accordée au Journal du Dimanche, Nicolas Sarkozy a mis en garde contre les risques liés à cette décision gouvernementale. Selon lui, la dissolution de l'Assemblée pourrait plonger la France dans un "chaos" difficile à surmonter. Il souligne que le pays est déjà divisé et que l'instabilité risque de s'aggraver, impactant non seulement le paysage politique mais aussi la cohésion sociale.

Sarkozy critique également le choix de Macron de dissoudre l'Assemblée en milieu de mandat, suggérant que le président aurait dû se concentrer davantage sur répondre aux attentes des Français. Il montre une certaine compréhension envers la montée du Rassemblement National et de La France Insoumise, rejetant l'idée que ces partis soient simplement des "partis extrémistes". Il attribue leur succès à un rejet des politiques actuelles, révélant un désir de changement parmi les électeurs français.

Pour Sarkozy, il est crucial que Macron revioie son approche et s'adapte à la culture politique française, plutôt que de chercher à la remodeler à son image. Cette capacité à s'adapter pourrait être la clé pour réduire les divisions et stabiliser la politique française.

Les remarques de Sarkozy résonnent comme un avertissement sévère concernant les choix de Macron. Si la dissolution visait à réinitialiser le paysage politique, elle pourrait en réalité compliquer davantage la gouvernance dans les années à venir. La crise actuelle nécessite une réflexion approfondie sur la manière de répondre aux crises internes tout en préservant l'unité nationale. Sans un changement de cap significatif, Macron pourrait être confronté à des défis encore plus grands, mettant en péril la stabilité de la France sur le long terme.

Arouna Sidibé



Champ hippique de Bamako : La 80ème édition du Grand Prix de la Nation s'est tenue avec succès



La 80ème édition du Grand Prix de la Nation, organisée par la Fédération malienne de hippisme et des sports équestres, s'est déroulée le dimanche 9 juin au champ hippique de Bamako. Cet événement majeur a rassemblé une vingtaine de chevaux provenant de différentes écuries du champ hippique de Bamako ainsi que des Ligues du Nioro du Sahel, de Ségou et de Ballé. Divisée en trois courses - une pour les "demi-Sang" sur 2 000 mètres, une pour les "Pur-Sang" sur la même distance, et enfin une pour les "Cracks" sur 3 600 mètres - cette course prestigieuse a attiré l'attention des passionnés de sports équestres ainsi que des personnalités politiques et sportives du pays.

Le moment fort de la journée a été la victoire impressionnante du cheval "Ba Néné" de l'écurie Chelsea, monté par le jockey Cheickné Haïdara dit Mémé et dirigé par Cheick Tidiane Kéïta, alias Oiseau. Ils ont remporté la victoire lors de l'épreuve des cracks sur 3 600 mètres en surpassant leurs concurrents. La présence du Premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga ainsi que de plusieurs ministres et responsables sportifs a ajouté de la solennité à l'événement.

Le président de la Fédération malienne de hippisme et des sports équestres a souligné l'importance de cette compétition pour le développement de l'équitation au Mali, mettant en avant les récents succès internatio-

naux de l'équipe malienne. Il a exprimé sa gratitude envers les partenaires, notamment le PMU-Mali, pour leur soutien, et a annoncé des mesures visant à renforcer le niveau des compétiteurs pour la saison prochaine.

Cette 80ème édition du Grand Prix de la Nation restera gravée dans les mémoires comme un événement sportif marquant, symbolisant la passion et le dévouement des acteurs du monde équestre au Mali. Le PMU-Mali est impliqué dans plusieurs projets visant à améliorer les infrastructures et les activités liées aux courses hippiques au Mali, tels que l'obtention de la photo finish pour garantir l'exactitude des résultats, l'acquisition du starting block pour des départs justes, l'installation de la di-



rection commerciale du PMU-Mali au champ hippique et équestre de Bamako, ainsi que la construction d'un haras national pour la reproduction et l'amélioration de la race chevaline.

Il est également souligné que le département des Sports apporte un soutien important à ces

initiatives, en encourageant le PMU-Mali et en facilitant sa participation à des événements internationaux tels que le Grand Prix de la Renaissance au Sénégal. La coopération avec le ministère de l'Élevage et de la Pêche est considérée comme cruciale pour l'amélioration des activités liées à l'élevage équin. Le Mi-

nistère de la Jeunesse et des Sports soutient le PMU-Mali pour améliorer le cadre de vie au champ hippique de Bamako, soulignant l'importance du Grand Prix de la Nation en tant que célébration sportive majeure au Mali.

Dans les récentes courses, les Demi-Sang ont parcouru une distance de 2 000 mètres, avec la victoire du cheval Baraouéli, suivi de Chérif et Drapeau Mali. Les Pur-Sang ont également participé à une course remportée par Kangala Air Express, suivi de Figuiria et Fany.

Ces événements témoignent de la vitalité des activités équestres au Mali et de l'engagement des différentes parties prenantes à promouvoir et développer ce secteur. La course du Grand Prix s'est déroulée sur une distance de 3 600 mètres. Le cheval Ba Néné de Cheick Tidiane Kéita a remporté la victoire, suivi par Fotémogoban de Lassina Koné à la deuxième place. Enfin, la troisième place a été attribuée aux 5 Colonels de Mamadou Alou Kouma. Ces informations illustrent la compétitivité et le talent des chevaux et des jockeys ayant participé à cette course.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Les projets d'équipe sont favorisés en ce jour. Unissez vos forces avec vos collègues pour atteindre les objectifs fixés. La coopération et l'entraide seront votre force.

Aujourd'hui, faites une activité physique pour vous détendre et évacuer les tensions. Vous vous sentirez en pleine forme et plein d'énergie.

Soyez à l'écoute de vos intuitions et n'hésitez pas à vous lancer dans de nouvelles aventures.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous serez particulièrement créatifs en ce jeudi 20 juin. N'hésitez pas à proposer vos idées innovantes à vos supérieurs, elles seront appréciées et pourront apporter des solutions intéressantes.

Accordez-vous un moment de détente et de relaxation après une journée bien remplie. Un bon bain chaud ou un massage vous aideront à vous ressourcer.

Cultivez la patience et la persévérance pour réussir dans tous les domaines de votre vie.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les opportunités professionnelles se présenteront à vous si vous restez ouverts à la nouveauté. Soyez curieux et n'hésitez pas à vous lancer dans de nouveaux projets.

Aujourd'hui, prenez le temps de vous recentrer sur vous-même et d'écouter vos besoins. Un moment de méditation ou de relaxation vous fera le plus grand bien.

Ne vous laissez pas décourager par les obstacles, ils sont là pour vous aider à grandir et à avancer.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous aurez l'occasion de mettre en avant vos compétences et vos talents professionnels aujourd'hui. N'hésitez pas à vous affirmer et à demander ce que vous méritez.

Prenez soin de votre corps et de votre esprit en vous accordant des moments de détente et de bien-être. Les activités en plein air seront particulièrement bénéfiques pour vous aujourd'hui.

Faites confiance en vos capacités et en votre intuition pour réussir dans tous les domaines de votre vie.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre énergie et votre détermination seront vos atouts pour réussir professionnellement. Montrez votre motivation et votre engagement et vous serez récompensés.

Accordez-vous du temps pour vous ressourcer et recharger vos batteries. Une promenade en plein air ou un moment de méditation vous aideront à vous recentrer.

N'hésitez pas à sortir de votre zone de confort pour découvrir de nouvelles expériences et vous épanouir davantage.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez l'occasion de montrer votre sens de l'organisation et votre capacité à résoudre les problèmes au travail. Votre efficacité et votre rigueur seront appréciées par vos supérieurs.

Aujourd'hui, prenez soin de vous en vous accordant des moments de repos et de relaxation. Un bon livre ou une séance de yoga vous permettront de vous détendre.

Soyez à l'écoute de votre intuition et n'hésitez pas à vous lancer dans des projets qui vous tiennent à cœur.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous vous distinguerez par votre diplomatie et votre sens des relations au travail. Profitez-en pour créer des alliances et travailler en équipe sur des projets communs.

Aujourd'hui, accordez-vous du temps pour prendre soin de vous et vous chouchouter. Un soin du visage ou une séance de massage vous aideront à vous sentir bien dans votre peau.

Apprenez à trouver l'équilibre entre vos besoins personnels et vos relations avec les autres pour vivre en harmonie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre persévérance et votre détermination vous permettront d'atteindre vos objectifs professionnels. N'hésitez pas à vous investir pleinement dans vos projets et à prendre des initiatives.

Aujourd'hui, faites une activité qui vous permet de vous défouler et de libérer votre énergie. Une séance de sport ou une danse endiablée vous feront le plus grand bien.

Apprenez à canaliser votre énergie et à la diriger vers des objectifs positifs pour vous épanouir pleinement.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous serez particulièrement inspirés et créatifs aujourd'hui. N'hésitez pas à partager vos idées et vos projets avec vos collègues et supérieurs pour les mettre en œuvre.

Aujourd'hui, accordez-vous des moments de plaisir et de détente pour vous ressourcer. Une sortie entre amis ou un bon repas vous aideront à vous sentir bien.

Cultivez votre curiosité et votre envie d'apprendre pour continuer à grandir et à évoluer dans votre vie.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre sérieux et votre rigueur seront vos atouts au travail aujourd'hui. Montrez votre engagement et votre professionnalisme pour obtenir la reconnaissance que vous méritez.

Prenez le temps de vous ressourcer en vous accordant des moments de calme et de solitude. Un bon livre ou une méditation vous apporteront l'équilibre dont vous avez besoin.

Apprenez à accepter les changements et les imprévus pour vivre une vie plus sereine et épanouissante.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre créativité et votre vision innovante seront appréciées au travail aujourd'hui. Proposez des solutions originales pour résoudre les problèmes et améliorer les processus.

Aujourd'hui, exprimez votre créativité et votre originalité à travers des activités artistiques ou des loisirs insolites. Vous vous sentirez épanouis et heureux.

Osez être vous-même et affirmez vos différences pour vivre une vie pleine d'authenticité et de richesse.



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre intuition et votre perspicacité vous permettront de prendre les bonnes décisions professionnelles aujourd'hui. Faites confiance à votre ressenti pour avancer dans vos projets.

Accordez-vous des moments de rêverie et de détente pour vous ressourcer et nourrir votre imaginaire. Une balade en pleine nature ou une séance de relaxation vous apporteront l'évasion dont vous avez besoin.

Cultivez votre sensibilité et votre intuition pour créer des liens profonds et authentiques avec les personnes qui vous entourent.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



Kamama lève le voile !



1274 **Malikilé**



Les enfants de



1275 **Malikilé**



Le président Cissé



1276 **Malikilé**



La grande annonce !



1277 **Malikilé**



242 filles et femmes installées



1278 **Malikilé**



De quoi ont peur



1279 **Malikilé**



Incantation Tali ou robe pour



1280 **Malikilé**



Les travaux



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23